



**CONSEIL &
FORMATION**
POUR LES
ENTREPRENEURS

BGE
AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

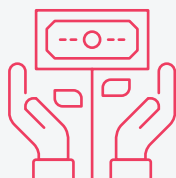
2020

LES 10 RAISONS DE CHOISIR BGE

GAGNEZ EN AUTONOMIE ET MONTEZ EN COMPÉTENCES AVEC L'OFFRE CONSEIL-FORMATION POUR LES ENTREPRENEURS PROPOSÉE PAR BGE.

1. INVESTISSEMENT DURABLE

Acquérir des compétences entrepreneuriales transversales est un facteur clé pour créer une entreprise et réussir.



2. QUALITÉ & EXPERTISE

BGE est un organisme de formation spécialisé en création d'entreprise depuis 40 ans. Toutes les structures BGE répondent au décret qualité de 2015 et sont référencées Datadock.



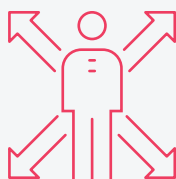
3. EXPÉRIENCE

Des formateurs spécialisés et rigoureusement sélectionnés



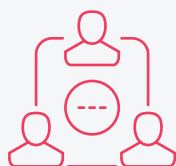
4. SUR MESURE

L'accompagnement et la formation sont personnalisés pour s'adapter à votre réalité et vos besoins (présentiel/distanciel, court / long, individuel / collectif...)



5. ACCÈS À DES RÉSEAUX

Car il est important de bien savoir s'entourer, BGE vous fait bénéficier de ses réseaux d'entrepreneurs et de partenaires (experts, financeurs...) et vous ouvre la porte de ses clubs de chefs d'entreprise pour échanger entre pairs.



6. COMPÉTENCES RECONNUES

Car certifier vos acquis contribue à la sécurisation de votre parcours professionnel, BGE propose une gamme de certifications couvrant l'ensemble du chemin entrepreneurial.



7. PROXIMITÉ

550 lieux d'accueil vous sont proposés pour vous faciliter l'accès à la formation.



8. ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

Les conseillers-formateurs de BGE sont à vos côtés tout au long de votre parcours (en amont de la réflexion, pour accompagner la création, en aval pour sécuriser et développer votre activité).



9. FINANCEMENT ATTRACTIF

L'ensemble des prestations de service de BGE est éligible au CPF.



10. RÉSULTATS

Être accompagné par un professionnel favorise la pérennité de son entreprise (80 % de pérennité à 3 ans pour les entreprises créées après un accompagnement par BGE, contre 70 % pour la moyenne nationale).



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES FORMATIONS COLLECTIVES

- Ressources humaines management
- Gestion - Comptabilité - Fiscalité
- Digital - Nouvelles technologies - Informatique
- Marketing - Communication
- Stratégie commerciale - Vente
- Innovation - RSE - Développement Durable
- Développement personnel

« J'ai suivi une formation de 6 semaines en création d'entreprise et sans BGE je suis certaine que je ne me serai pas lancée. Ils m'ont rassurée, ils m'ont aidé à construire mon business plan, ils m'ont aussi présenté des interlocuteurs comme des banquiers et des assureurs et sans cet accompagnement, je n'en serai pas là aujourd'hui. »

MARIE BILLARD
Cheval Pro (89)



MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Que vous soyez salarié, indépendant, demandeur d'emploi ou agent de la fonction publique, de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement).

Notre équipe définira avec vous, au vu de votre situation, les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.



WWW.BGE.ASSO.FR    01 43 20 54 87

BGE - ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ SOUS LE N°11 75 1880475 - CERTIFIÉ ISO 9001
168 BIS RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS